

Règlements du concours

Faites le plein d'énergie - Rendez-vous branché au travail

1. PÉRIODE DU CONCOURS

Le concours se termine le jour de l'événement, soit le 19 avril 2019 à minuit.

2. MODE D'INSCRIPTION

L'inscription à ce concours se fait à partir de la page web de l'événement, www.equiterre.org/brp, à partir du formulaire d'inscription à l'activité d'essais routiers. Les participants qui s'inscrivent aux essais routiers se voient donc automatiquement inscrits au concours.

3. ADMISSIBILITÉ

Aucun achat ou contrepartie n'est requis.

Cependant, vous devez disposer d'une assurance automobile qui couvre les "deux côtés, soit autant les dommages que vous pourriez causer à autrui que les dommages faits au véhicule prêté et comprenant l'avenant 27 (assurance qui couvre les dommages d'un véhicule qui est prêté ou loué) de façon à pouvoir récupérer et utiliser le véhicule pendant la période négociée. Ces deux éléments de votre assurance sont OBLIGATOIRES pour le prêt du véhicule et pour ne pas avoir à payer des frais personnels en cas d'accident/incident quelconque.

Le concours est réservé aux personnes âgées de plus de 21 ans, employés de BRP et, résidant au Québec. Un maximum d'une inscription par personne est acceptée.

4. DÉSIGNATION ET ANNONCE DU GAGNANT

Le gagnant sera choisi par un tirage au sort effectué par l'équipe d'Équiterre. La date du tirage est le 22 avril 2019.

Le tirage aura lieu dans les bureaux d'Équiterre à Montréal et situés au 50, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 340. Le gagnant sera avisé par courriel suite au tirage dans la même semaine.

Le gagnant sera informé de la façon dont il devra prendre possession de ses prix. Si les gagnants désignés n'ont pas donné de réponse dans les 15 jours qui suivent le tirage, Équiterre se réserve le droit de remettre le prix en jeu pour un prochain tirage.

5. DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES PRIX À GAGNER

Chaque participant qui s'inscrit au concours court la chance de remporter l'ensemble des prix suivants:

- Une semaine d'essai d'une voiture électrique
- Un moment de détente pour deux au spa
- Une fin de semaine en formule prêt-à-camper en pleine nature.

6. CONDITIONS GÉNÉRALES

Le gagnant devra contacter [le concessionnaire](#) JN Auto et aller chercher son véhicule. Les coordonnées seront transmises par les membres de l'équipe d'Équiterre. Le moment du prêt et le modèle de véhicule prêté dépend de la disponibilité des stocks.

Le gagnant devra prendre possession de la voiture prêtée au 317 QC-116, Cleveland, QC J0B 2H0 durant les heures d'ouverture du concessionnaire.

Le gagnant se devra de signer un contrat en magasin couvrant la période d'utilisation du véhicule et confirmant qu'**il ou elle s'engage à rendre ce dernier dans le même état qu'il lui a été prêté.**

Le véhicule devra être rapporté après 7 jours maximum à la même succursale, avec une charge de batterie de plus de 75%.

Le gagnant s'engage à remplir le sondage de satisfaction après son essai d'une semaine.

Aucune substitution n'est permise. Les prix ne sont ni remboursables, ni monnayables et doivent être acceptés tels quels.

La personne gagnante dégage Équiterre de toute responsabilité quant aux dommages qu'elles pourraient subir à la suite de la prise de possession de leurs prix et renonce à tout recours ou toute poursuite judiciaire contre Équiterre.

Si, de l'avis d'Équiterre, à sa discrétion exclusive, le concours ne peut se dérouler comme prévu, ou si l'administration, l'intégrité ou le bon fonctionnement du concours sont atteints, notamment en raison d'une défaillance du système informatique, Équiterre se réserve le droit d'annuler, de modifier ou de suspendre le concours.

La participation au concours «Faites le plein d'énergie» constitue l'acceptation des présents règlements.